



La Gazette de HOUX

Elections municipales



Editorial	2	Vie locale Denrées alimentaires Cérémonie du 8 mai	7-8
Vie municipale L'équipe municipale Le C.C.A.S	3-4-5	Informations diverses	9-10-11
Vie locale Covid 19 Remise de récompense	6	Etat civil, Agenda, Numéros importants, Permanences de la Mairie	12



Les élections municipales qui se sont déroulées le 15 mars dernier, ont permis dès le premier tour, d'élire une nouvelle équipe municipale.

Une période inédite s'est offerte à nous tous, puisque vous avez été nombreux à accorder, à la liste « d'unité Communale », votre confiance.

Je tenais chaleureusement à vous remercier de vous être déplacé(e)s lors de ce moment, pourtant peu propice à l'exercice de la démocratie.

Bien qu'élue au premier tour, notre équipe n'a pas pu prendre ses fonctions. En effet, pendant les deux mois de confinement, et par décision gouvernementale, la gestion de la commune avait été laissée au maire en place, Monsieur Jean-François PICHÉRY.

Je voudrais par ailleurs, saluer son action car il laissera à coup sûr sa marque dans notre commune, après avoir effectué, un mandat de conseiller et trois mandats en tant que maire. Lors de notre premier conseil municipal qui s'est tenu le 26 mai, j'ai été élu maire. Je tiens tout d'abord à remercier toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance. Et c'est donc avec fierté et enthousiasme que j'ai pris mes nouvelles fonctions. Les adjoints ont également été élus : Cyril BINOIS, 1^{er} adjoint chargé de l'aménagement du territoire Communal, Bernard LAPEYRONIE, 2^{ème} adjoint en charge de la Sécurité, de la Sureté et de la gestion du personnel technique et Morgan PERROTIN, qui s'occupera de la communication et des évènements culturels. Par ailleurs, Murielle GUILY et Elodie TORCHON ont été respectivement nommées déléguées aux associations et aux affaires scolaires. Notre équipe a œuvré malgré tout pendant les deux mois de confinement, organisant dans la solidarité, des actions de distribution de biens de première nécessité (paniers légumes, pain, œufs, pommes de terre...) pour aider les plus fragiles de nos concitoyens pendant le confinement (voir bilan de l'action). De même, il a été décidé d'attribuer des masques à l'ensemble de la population de la commune. Aujourd'hui, l'équipe municipale et moi-même, avons à cœur de mener à bien le programme pour lequel vous nous avez élu(e)s. Ce programme est orienté sur l'aménagement et la sécurité du territoire communal, mais aussi sur un plan d'urbanisme maîtrisé et sur le bien-être des enfants et des aînés de notre commune.

Je vous souhaite de passer un bel été et vous invite à rester prudents en maintenant la distanciation et les gestes barrières afin de vous protéger, ainsi que les personnes qui vous sont chers. Prenez soin de vous, prenez soin de vos proches.

Franck BRIAR
Maire de Houx

REDACTEURS	DIRECTEUR DE PUBLICATION : F. BRIAR
F. BRIAR, M. PERROTIN, J-L. FOUQUET, E.TORCHON	REALISATION : M. PERROTIN
Nombre d'exemplaires : 320	EDITEUR : Commune de HOUX

VIE MUNICIPALE

Voici vos élu(e)s

Les adjoints au maire



Cyril BINOIS - 49 ans - Exploitant agricole
Adjoint au Maire à l'aménagement du territoire communal

Commission d'appel d'offre (délégué titulaire)
Commission des marchés (délégué titulaire)
Commission urbanisme (délégué titulaire)
Commission des chemins communaux, environnement et vallée (délégué titulaire)



Bernard LAPEYRONIE - 62 ans - Retraité
Adjoint au Maire à la sécurité et à la gestion du personnel technique

Commission d'appel d'offre (délégué titulaire)
Commission des marchés (délégué titulaire)
Commission des chemins communaux, environnement et vallée (délégué titulaire)



Morgan PERROTIN - 37 ans - Agent de maîtrise SNCF
Adjoint au Maire à la communication et à la culture

Gestion du site internet, de la page Facebook et de la gazette
Commission urbanisme (délégué titulaire)
Commission des chemins communaux, environnement et vallée (délégué titulaire)
Représentant du Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S)

Les conseillers municipaux



Evelyne BERNARD - 64 ans - Retraité
Commission d'appel d'offre (déléguée suppléante)
Commission des marchés (déléguée suppléante)
Commission des prud'hommes (déléguée titulaire)



Hervé CHIBOIS - 47 ans - Ingénieur informatique
Commission d'appel d'offre (délégué suppléant)
Commission des marchés (délégué suppléant)
Commission urbanisme (délégué suppléant)
Commission des prud'hommes (délégué suppléant)

VIE MUNICIPALE



Benoit DELRIEUX - 40 ans - Ingénieur sécurité réseaux

Commission des affaires scolaires (délégué titulaire)
 Commission urbanisme (délégué suppléant)
 Commission de la chambre des métiers (délégué suppléant)
 Commission de la chambre du commerce (délégué titulaire)
 Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) (représentant titulaire)



Jean-Luc FOUQUET - 68 ans - Retraité



Muriel GUILY - 66 ans - Retraité

Déléguée aux manifestations communales
 Commission d'appel d'offre (déléguée titulaire)
 Commission des marchés (déléguée titulaire)
 Commission urbanisme (déléguée titulaire)
 Commission de la chambre des métiers (déléguée titulaire)
 Représentante du Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S)



Nathalie LEFRANC - 56 ans - Cadre de la Fonction Publique



Philippe MARTAUD - 59 ans - Directeur de site

Commission des affaires scolaires (délégué suppléant)
 Commission des tribunaux paritaires (délégué suppléant)
 Représentant du Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S)
 Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) (représentant suppléant)



Philippe ROGER - 53 ans - Inspecteur des Finances Publiques

Commission urbanisme (délégué titulaire)
 Commission des chemins communaux, environnement et vallée (délégué titulaire)

VIE MUNICIPALE



Patrick ROUFFORT - 60 ans - Employé de commerce

Commission urbanisme (délégué suppléant)
Commission de la chambre du commerce (délégué suppléant)



Elodie TORCHON - 37 ans - Esthéticienne

Déléguée aux affaires scolaires
Commission d'appel d'offre (déléguée suppléante)
Commission des marchés (déléguée suppléante)
Commission des affaires scolaires (déléguée titulaire)
Représentant du Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S)
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) (représentante titulaire)



Anna-Maria TALON - 42 ans - Contrôleur de couts

Commission des affaires scolaires (déléguée suppléante)
Commission urbanisme (déléguée suppléante)
Commission de la chambre de l'agriculture (déléguée suppléante)
Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) (représentante suppléante)

Les représentants du Centre Communal d'Actions Sociales (C.C.A.S)



Le C.C.A.S est un établissement public communal en charge de l'aide sociale et de l'animation des actions sociales au sein du territoire communal.

Il est géré par un conseil d'administration composé de 4 membres issus du conseil municipal et de 4 membres extérieurs, désignés par le maire.

Celui-ci est présidé par le maire, Mr Franck BRIAR et supplée par Laure LECLERC, vice présidente.

Les membres du C.C.A.S extérieurs au conseil municipal sont:

- **Julie CHEDEVILLE**
- **Danny CORBONNOIS**
- **Laure LECLERC**
- **Murielle LESEC**

VIE LOCALE

COVID 19



La première phase de déconfinement a débuté le 11 mai 2020 dans tous le pays, obligeant les communes à mettre en place des règles très strictes sur les gestes barrières à appliquer, notamment pour la reprise progressive des écoles.

En fonction de la situation sanitaire, le plan de déconfinement n'est pas le même dans tous les départements et régions de France. La commune de Houx se trouvant dans une « zone verte », le déconfinement a pu démarrer à cette date.

Pour cela, l'équipe municipale s'est organisée du mieux possible pour équiper la population de la commune en masques en tissu. Chaque habitant de Houx s'est vu remettre à son domicile, deux masques adultes lavables 5 fois à 60°. Pour les familles ayant des enfants, des masques de petite taille ont également été distribués.

Pour les personnes désirant des masques supplémentaires, merci de contacter la Mairie par téléphone (02.37.32.31.54) ou par mail (mairie.houx@gmail.com).

De la solidarité dans la commune

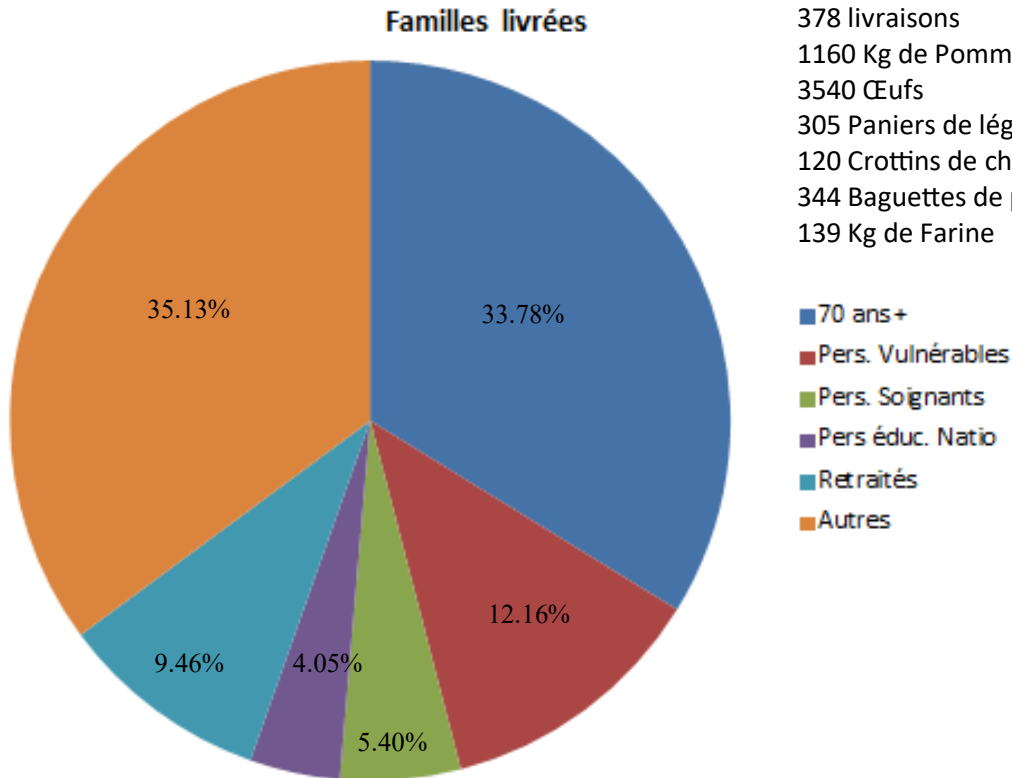


Pendant le confinement mis en place par le Président de la République à partir du 17 mars 2020, une équipe de bénévoles avec le soutien du C.P.C.F et l'accord de son président, a participé à la livraison de denrées alimentaires.

Venant uniquement de producteurs locaux, celles-ci étaient destinées principalement à la population de plus de 70 ans et/ou avec des problèmes de santé importants. Quelques retraités, des personnels soignants et de l'éducation nationale ont pu aussi en bénéficier. Contactés par mail, appel téléphonique ou directement à leur domicile, les commandes étaient regroupées le jeudi à 17h. L'organisation et la planification débutaient dès le vendredi matin avec les chargements de panier de fruits et légumes, la pesée des pommes de terre, l'approvisionnement en farine et en pain, fraîchement sorti du four de la boulangerie, juste avant la livraison.

Les livraisons débutaient les samedis à partir de 10h, par trois équipes de deux personnes, réparties dans chaque secteur de la commune.

Quelques chiffres...



10 semaines de livraison
 74 Familles livrées
 378 livraisons
 1160 Kg de Pommes de terres
 3540 Œufs
 305 Paniers de légumes frais
 120 Crottins de chèvres
 344 Baguettes de pain
 139 Kg de Farine

■ 70 ans+
 ■ Pers. Vulnérables
 ■ Pers. Soignants
 ■ Pers éduc. Natio
 ■ Retraités
 ■ Autres



La nouvelle équipe municipale se joint à eux pour remercier l'association du C.P.C.F pour la gestion administrative, les producteurs locaux (la boucherie de St-Piat, La Boulangerie Delaunay de Gallardon, La Grand'Ferme SCEA de Chartainvilliers, La Ferme du Loreau de Hanches, Le Colombier de Houville-La-Branche, Les chèvres de Bailleau) pour leurs produits de qualité ainsi que les habitants de Houx pour leur accueil chaleureux.

Merci aux bénévoles !

VIE LOCALE

Remise de récompense

L'année 2020 restera une année très particulière dans le monde entier et plus particulièrement, sur la scolarité des enfants.

Malgré cela, les enseignantes et les enfants ont su s'adapter pour réussir à fournir un travail régulier et intense à la fois, en essayant de maintenir le programme scolaire initialement prévu. Pour récompenser le travail réalisé de la part des enfants tout au long de cette année, les municipalités de Houx et Yermenonville ont souhaité maintenir la traditionnelle cérémonie des récompenses, qui a eu lieu mardi 30 juin, dans les deux écoles.

Afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur, la remise des livres s'est déroulée en comité restreint et malheureusement, sans les parents d'élèves. Chaque enfant a reçu un livre de la part des élus et un dictionnaire a été remis aux CM2 pour préparer leur entrée au collège. Les deux municipalités tiennent particulièrement à remercier l'équipe enseignante, pour leur remarquable travail durant cette période de confinement, ainsi que pour leur professionnalisme lors de la réouverture des écoles, qui a été organisée dans un temps-record !

Enfin, nous terminons ces remerciements en ajoutant une mention spéciale pour Mme Dolbeau (enseignante de ce2-cm1), qui part vers de nouveaux horizons.

Un grand MERCI pour votre investissement réalisé au sein de l'école de HOUX.

Bonne continuation !



La cérémonie du 8 mai

Le 8 mai est une date importante, pour la France et l'Europe, celle de la victoire sur une idéologie totalitaire et liberticide, après plus de cinq années de conflit.

Nombre de citoyens, de membres de familles ayant souffert, d'enfants d'anciens combattants, sont attachés à l'hommage rendu ce jour là, à ceux qui ont permis cette victoire.

Mais l'année 2020 fut particulière... Un autre ennemi, invisible et insidieux, a empêché, nous privant de notre liberté de mouvement, la tenue de cette cérémonie sous sa forme traditionnelle.

Les municipalités étant toutefois autorisées à déposer une gerbe aux monuments aux Morts, cet acte symbolique a été accompli. Du fait de la période de transition électorale, l'ancien et le nouveau maire, Jean-François PICHÉRY et Franck BRIAR, ont procédé à cette cérémonie intime, avec une pensée pour les victimes et combattants, et bien entendu pour les concitoyens empêchés de commémorer sur place, ce 75ème anniversaire.



INFORMATIONS DIVERSES

L'Eure-et-Loir, proche de la restriction d'eau

En cette période de sécheresse, la Préfecture a annoncé des mesures de limitation des usages de l'eau sur le territoire de Chartres Métropole et dans le reste du département d'Eure-et-Loir depuis le 7 juillet 2020.

Comme chaque année, pendant la période estivale, les niveaux des cours d'eau ainsi que ceux de la nappe phréatique sont au plus bas, faisant ainsi peser un risque sur l'approvisionnement en eau de la population.

C'est pourquoi, il est important de rappeler à l'ensemble de nos habitants combien la ressource en eau potable est rare et fragile et qu'il appartient à chacun d'entre nous, dans nos gestes du quotidien, d'en être économe.

Que l'on soit soumis ou non à des mesures de restriction, chacun d'entre nous doit, plus que jamais, maîtriser sa consommation d'eau quotidienne grâce à des gestes simples :

- ⇒ Privilégier la douche, plutôt qu'un bain
- ⇒ Ne pas laisser l'eau couler inutilement
- ⇒ Réduire l'arrosage en réutilisant l'eau de pluie
- ⇒ Faire fonctionner les appareils de lavage lorsqu'ils sont pleins (ex: lave vaisselle)

Agissons avant qu'il ne soit trop tard...

Collecte des déchets verts

Depuis le lundi 22 juin 2020, en collaboration avec Chartres Métropole, la commune de Houx met à votre disposition un bac à déchets verts.

Celui-ci sera présent du 1er avril au 30 novembre de chaque année et est dédié uniquement aux déchets vert. Merci de respecter cet emplacement (le nombre de bac peut être évolutif).

ATTENTION, les dépôts sauvages sont interdits



La Mairie de Houx a sa page Facebook !



Depuis le 4 juin 2020, la communication de la commune évolue.

En supplément du site web (en cours d'actualisation) et de la gazette trimestrielle, cette nouvelle interface est un moyen supplémentaire d'information, de communication et d'échange.

Avec plus de cent abonnés en une dizaine de jours, la mise en place de cette page est un franc succès !

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur la page Facebook « Mairie de HOUX ».

Le calendrier des collectes des déchets pour le deuxième semestre 2020



**CHARTRES
MÉTROPOLE**

Houx
2ème SEMESTRE 2020

Calendrier des collectes
PRÉSENTEZ VOS DÉCHETS LA VEILLE DE CHAQUE COLLECTE À PARTIR DE 19H.

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
ME 1	SA 1	SA 1	MA 1	MA 1	JE 1	JE 1	DI 1	DI 1	MA 1	MA 1	MA 1
JE 2	DI 2	DI 2	ME 2	ME 2	VE 2	VE 2	LU 2	LU 2	ME 2	ME 2	ME 2
VE 3	LU 3	LU 3	JE 3	JE 3	SA 3	SA 3	MA 3	MA 3	JE 3	JE 3	JE 3
SA 4	MA 4	MA 4	VE 4	VE 4	DI 4	DI 4	VE 4	VE 4	SA 4	SA 4	SA 4
DI 5	ME 5	ME 5	SA 5	SA 5	LU 5	LU 5	JE 5	JE 5	SA 5	SA 5	SA 5
LU 6	JE 6	JE 6	DI 6	DI 6	MA 6	MA 6	VE 6	VE 6	DI 6	DI 6	DI 6
MA 7	VE 7	VE 7	LU 7	LU 7	ME 7	ME 7	SA 7	SA 7	LU 7	LU 7	LU 7
ME 8	SA 8	SA 8	MA 8	MA 8	JE 8	JE 8	DI 8	DI 8	MA 8	MA 8	MA 8
JE 9	DI 9	DI 9	ME 9	ME 9	VE 9	VE 9	LU 9	LU 9	ME 9	ME 9	ME 9
VE 10	LU 10	LU 10	JE 10	JE 10	SA 10	SA 10	MA 10	MA 10	JE 10	JE 10	JE 10
SA 11	MA 11	MA 11	VE 11	VE 11	DI 11	DI 11	Armiée 1218	Armiée 1218	VE 11	VE 11	VE 11
DI 12	ME 12	ME 12	SA 12	SA 12	LU 12	LU 12	JE 12	JE 12	SA 12	SA 12	SA 12
LU 13	JE 13	JE 13	DI 13	DI 13	MA 13	MA 13	VE 13	VE 13	DI 13	DI 13	DI 13
MA 14	VE 14	VE 14	LU 14	LU 14	ME 14	ME 14	SA 14	SA 14	LU 14	LU 14	LU 14
ME 15	SA 15	SA 15	MA 15	MA 15	JE 15	JE 15	DI 15	DI 15	MA 15	MA 15	MA 15
JE 16	DI 16	DI 16	ME 16	ME 16	VE 16	VE 16	LU 16	LU 16	ME 16	ME 16	ME 16
VE 17	LU 17	LU 17	JE 17	JE 17	SA 17	SA 17	MA 17	MA 17	JE 17	JE 17	JE 17
SA 18	MA 18	MA 18	VE 18	VE 18	DI 18	DI 18	VE 18	VE 18	SA 18	SA 18	SA 18
DI 19	ME 19	ME 19	SA 19	SA 19	LU 19	LU 19	JE 19	JE 19	SA 19	SA 19	SA 19
LU 20	JE 20	JE 20	DI 20	DI 20	MA 20	MA 20	VE 20	VE 20	DI 20	DI 20	DI 20
MA 21	VE 21	VE 21	LU 21	LU 21	ME 21	ME 21	SA 21	SA 21	LU 21	LU 21	LU 21
ME 22	SA 22	SA 22	MA 22	MA 22	JE 22	JE 22	DI 22	DI 22	MA 22	MA 22	MA 22
JE 23	DI 23	DI 23	ME 23	ME 23	VE 23	VE 23	LU 23	LU 23	ME 23	ME 23	ME 23
VE 24	LU 24	LU 24	JE 24	JE 24	SA 24	SA 24	MA 24	MA 24	JE 24	JE 24	JE 24
SA 25	MA 25	MA 25	VE 25	VE 25	DI 25	DI 25	VE 25	VE 25	SA 25	SA 25	SA 25
DI 26	ME 26	ME 26	SA 26	SA 26	LU 26	LU 26	JE 26	JE 26	SA 26	SA 26	SA 26
LU 27	JE 27	JE 27	DI 27	DI 27	MA 27	MA 27	VE 27	VE 27	DI 27	DI 27	DI 27
MA 28	VE 28	VE 28	LU 28	LU 28	ME 28	ME 28	SA 28	SA 28	LU 28	LU 28	LU 28
ME 29	SA 29	SA 29	MA 29	MA 29	JE 29	JE 29	DI 29	DI 29	MA 29	MA 29	MA 29
JE 30	DI 30	DI 30	ME 30	ME 30	VE 30	VE 30	LU 30	LU 30	ME 30	ME 30	ME 30
VE 31	LU 31	LU 31	SA 31	SA 31	SA 31	SA 31	SA 31	SA 31	JE 31	JE 31	JE 31

ORDURES MÉNAGÈRES
Une fois par semaine.

EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS
Consignes de tri:
Papiers, briques, cartonnages, conserves et boîtes métalliques, bouteilles et flacons en plastique.
Une semaine sur deux.

DÉCHETS VERTS
Utilisez la borne à disposition dans votre commune d'avril à fin novembre pour déposer vos déchets verts.
Déchets acceptés:
Tontes de pelouse, feuilles, fleurs coupées, mauvaises herbes.

ENCOMBRANTS
29 octobre (sortir la veille, après 19h)
Déchets acceptés:
le vieux mobilier, les literies usagées et objets métalliques au rebut...
Dépôt limité à 2m3. Poids maxi 75kg. Taille maxi 2m.
Refus:
TV, électroménager, gravats, peintures, pneus...

VERRE
Utilisez les points d'apport volontaire pour déposer vos pots et bouteilles en verre.

DÉCHETTERIE
Les jours et horaires d'ouverture au public et conditions d'accès sont disponibles au n° Vert et sur chartres-metropole.fr.



Il n'y a pas de petits gestes
et nous sommes 140 000 à les faire !

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une contravention.

www.chartres-metropole.fr

N° Vert 0 800 22 20 36
Appel gratuit d'un poste fixe

**ATTENTION
AUX JOURS FÉRIES
REPORTEZ VOUS AU CALENDRIER !**

INFORMATIONS DIVERSES

Les conditions d'accès aux déchèteries depuis le 29 juin

Les conditions d'accès aux déchèteries changent !

Les règles de déconfinement évoluent et les conditions d'accès en déchèteries aussi !

Depuis le 11 mai dernier, Sitreva a pu rouvrir la plus grande partie de ses déchèteries mais uniquement sur rendez-vous. Cette solution a permis d'éviter de longues files d'attente devant les déchèteries lors de la réouverture. Les règles de déconfinement évoluant, Sitreva a décidé de modifier ses conditions d'accès en déchèteries.

À partir de lundi 29 juin, les règles d'accès en déchèteries sont les suivantes :

- Accès libre sans rendez-vous les matins aux jours et horaires habituels d'ouverture (Attention ! Nombre limité d'usagers présents en même temps sur le site)
 - Accès sur rendez-vous les après-midi et les week-end aux jours et horaires habituels
 - Le port du masque reste obligatoire et les gestes barrières sont toujours d'actualité
- ➔ Localisez votre déchèterie sur : www.sitreva.fr/decheteries/les-decheteries.html



Rencontre entre Houx et Yermenonville

Une rencontre entre les maires et adjoints au maire de Houx et Yermenonville a eu lieu le samedi 20 juin 2020 à 9h30 à la Mairie de Yermenonville.

L'objectif de ce rendez-vous, re-crée des liens entre ces deux communes pour communiquer et travailler ensemble sur divers projets qui nous unissent.

Merci à la nouvelle équipe municipale de Yermenonville pour son accueil et ces échanges constructifs.

Sécurité routière

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Une recrudescence d'excès de vitesse a été constatée dans la commune, notamment sur les grands axes (rue du château d'eau, rue de l'aqueduc, rue du Val de Voise).

La municipalité tient à responsabiliser chacun d'entre nous sur le non respect de la vitesse réglementaire en agglomération et les risques encourus.

Des contrôles de vitesse sont susceptibles d'être réalisés par la gendarmerie de Maintenon

Retrouvez toutes les informations et l'actualité de la commune sur

www.ville-houx.com et la page Facebook « Mairie de Houx ».



ETAT CIVIL - AGENDA - DIVERS

ETAT CIVIL

Naissances :

09/02/2020: FOREAU Benoît, Joël, Gilles
 30/03/2020: DUVIVIER Marin, Léo
 19/04/2020: BENAITEAU Billie
 22/06/2020: VASLIN Loïs



TOUTES NOS FELICITATIONS AUX HEUREUX PARENTS!!!

Décès :

24/05/2020: Mme MESNIL Aurélie Jacqueline Monique
 25/06/2020: M.JAVault Serge Edgar François Gaston

TOUTES NOS CONDOLEANCES AUX FAMILLES ET AUX PROCHES

AGENDA

La situation actuelle liée au COVID 19 ne nous permet pas d'avoir un agenda précis pour les semaines à venir...

Travaux des beaux jours

Les travaux mécaniques en extérieur (débranchage, tonte, élagage, ponçage, perçage) sont autorisés suivant ces horaires, par arrêté préfectoral :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Communauté d'Agglomération Chartes Métropole

32 Boulevard Adelphe Chasles, 28000 Chartres
 ☎: 02 37 23 40 00

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 17h.
 Le samedi de 9h à 12h30

CM'Eau : 02 34 43 90 22 (eau potable et assainissement) :
 toutes demandes des usagers

Agence commerciale CM Transports :
02 37 36 26 98 : abonnements, carte jeune, informations

Déchets : numéro vert 0 800 22 20 36

Coordonnées de notre Mairie

10 rue de la Mairie
 28130 Houx

Horaires d'ouverture

(sur RDV)

- Lundi 9h - 12h / 14h - 17h
- Mardi 9h - 12h / 14h - 17h
- Mercredi 9h - 12h
- Jeudi 9h - 12h / 14h - 17h
- Vendredi 9h - 12h / 14h - 16h

(sans RDV)

- Mercredi 14h - 19h

Contact

☎: 02 37 32 31 54

☎: 02 37 32 31 94

mairie.houx@gmail.com